

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04732 Numéro SIREN : 824 326 045 Nom ou dénomination : DOOWIE INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2023 sous le numéro de dépôt 3581

4

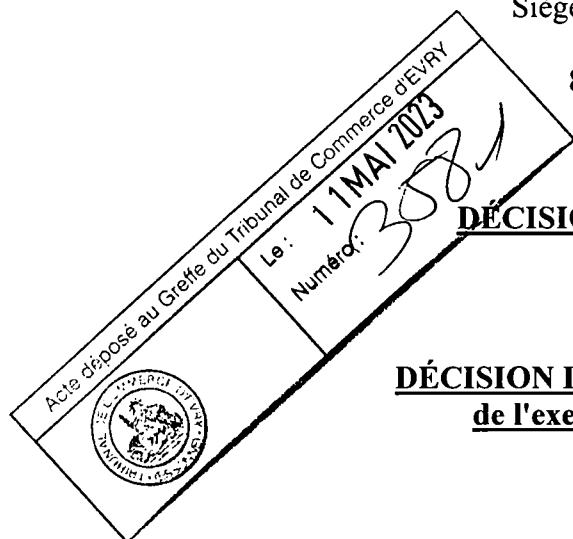
DOOWIE INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 10 Quai de la Borde

91130 RIS ORANGIS

824 326 045 RCS EVRY



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 AVRIL 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 339 770.06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 339 770.06 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 749 827.67 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 1 089 597.73 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 200 000.00 euros

Soit 200 euros par action

Le solde 889 597.73 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 889 597.73 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

A handwritten signature in the bottom right corner of the page.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2021

- Dividende global distribué 50 000.00 €
soit, par titre 50.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% 50 000.00 €

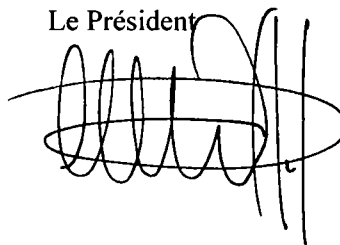
Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué 50 000.00 €
soit, par titre 50.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% 50 000.00 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué 40 000.00 €
soit, par titre 40.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% 40 000.00 €

Certifié conforme
Le Président





Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	22 217	7 758	14 459	8 043
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 530 000		1 530 000	1 230 000
Autres immobilisations financières	20 500		20 500	20 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 572 717	7 758	1 564 959	1 258 543
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				1 000
Fournisseurs débiteurs				17 737
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 421
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 989		1 989	1 257
Autres créances	56		56	1 088
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	46		46	
Disponibilités	60 384		60 384	217 126
Charges constatées d'avance	1 357		1 357	1 404
TOTAL ACTIF CIRCULANT	63 831		63 831	247 033
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 636 548	7 758	1 628 790	1 505 576

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
Le Représentant légal

DOOWIE INVEST
10 Quai de la Zorée
91130 RIS ORANGIS

SASU au capital de 10 000 €
Siret 824 326 045 00021 - NAF 5610A

 **Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	749 828	614 915
Résultat de l'exercice	339 770	184 912
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 100 598	810 828
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	415 644	481 299
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	415 644	481 299
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	70 000	158 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 196	9 814
Personnel	2 150	13 902
Organismes sociaux	13 087	17 705
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 736	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 438	7 524
Autres dettes fiscales et sociales	3 941	5 774
Dettes fiscales et sociales	30 352	44 906
TOTAL DETTES	528 192	694 748
TOTAL PASSIF	1 628 790	1 505 576

**Compte de Résultat**

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	446 046	441 996	4 050	0,92
Autres produits	2 280	4 491	-2 211	-49,24
Total	448 326	446 487	1 839	0,41
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	32 946	23 948	8 997	37,57
Total	32 946	23 948	8 997	37,57
MARGE SUR M/SES & MAT	415 380	422 538	-7 158	-1,69
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 384	4 117	267	6,50
Salaires et Traitements	254 987	263 510	-8 524	-3,23
Charges sociales	93 184	96 657	-3 473	-3,59
Amortissements et provisions	2 871	2 351	520	22,12
Autres charges	19	20	-1	-4,57
Total	355 445	366 655	-11 211	-3,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 935	55 883	4 052	7,25
Produits financiers	300 000	150 000	150 000	100,00
Charges financières	8 340	11 646	-3 305	-28,38
Résultat financier	291 660	138 354	153 305	110,81
RESULTAT COURANT	351 595	194 237	157 357	81,01
Produits exceptionnels	1 586	2 791	-1 205	-43,17
Charges exceptionnelles	563	2 801	-2 238	-79,91
Résultat exceptionnel	1 023	-10	1 033	NS
Impôts sur les bénéfices	12 848	9 315	3 533	37,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	339 770	184 912	154 858	83,75

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 628 790 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 339 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 437	9 849	1 069	22 217
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 437	9 849	1 069	22 217
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 230 000	300 000		1 530 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	20 500			20 500
Immobilisations financières	1 250 500	300 000		1 550 500
ACTIF IMMOBILISE	1 263 937	309 849	1 069	1 572 717



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 849	300 000	309 849
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 849	300 000	309 849
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 069		1 069
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 069		1 069



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En date du 29 novembre 2022, la société DOOWIE INVEST a pris une participation dans la société ACS'ES. 5000 actions pour une valeur totale de 300K€ ont été acquises; ce qui représente 9.091% du capital d'ACS'ES.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	51 832	100,00	19 966
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 242 534	100,00	993 384
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			300 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 394	2 871	506	7 758
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 394	2 871	506	7 758
ACTIF IMMOBILISE	5 394	2 871	506	7 758



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 500		20 500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 045	2 045	
Capital souscrit – appelé, non versé	1 357	1 357	
Charges constatées d'avance			
Total	23 902	3 402	20 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 528 192 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	415 644	137 565	278 079	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 196	12 196		
Dettes fiscales et sociales	30 352	30 352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 000	70 000		
Produits constatés d'avance				
Total	528 192	250 113	278 079	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	365 271			
(**) Dont envers les associés	70 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 70 000 euros.

L'emprunt de 654K€ conclu en mai 2017 auprès du Crédit Agricole a fait l'objet d'un remboursement anticipé en avril 2022.

Un nouvel emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole en novembre 2022 pour un montant de 300K€.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	7 938
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	349
Dettes provis. pr congés à payer	2 150
Charges sociales s/congés à payer	664
Etat Charge à Payer TA	239
Total	11 340

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 357		
Total	1 357		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 700 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	300 000	150 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	300 000	150 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 340	11 646
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	8 340	11 646
Résultat financier	291 660	138 354



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 390 000 euros.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA de 300K€	390 000
Avals et cautions	390 000
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	42 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	42 000
Autres engagements reçus	84 000
Total	474 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	390 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiées à Associé Unique au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 10 quai de la Borde

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2022

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris

79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 10 quai de la Borde

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 824 326 045

Exercice clos le 31/12/2022

A l'actionnaire de la société SASU DOOWIE INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 9 décembre 2016 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU DOOWIE INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DOOWIE INVEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



L'analyse de votre filiale à 100 %, la SAS A7 PROTECTION n'a identifié aucune anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

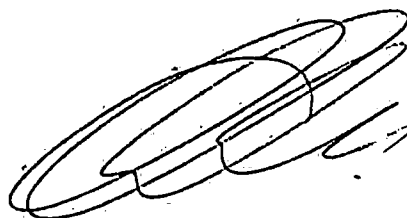
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en



œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 21 mars 2023



Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

 **Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	22 217	7 758	14 459	8 043
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 530 000		1 530 000	1 230 000
Autres immobilisations financières	20 500		20 500	20 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 572 717	7 758	1 564 959	1 258 543
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				1 000
Fournisseurs débiteurs				17 737
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 421
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 989		1 989	1 257
Autres créances	56		56	1 088
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	46		46	
Disponibilités	60 384		60 384	217 126
Charges constatées d'avance	1 357		1 357	1 404
TOTAL ACTIF CIRCULANT	63 831		63 831	247 033
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 636 548	7 758	1 628 790	1 505 576

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	749 828	614 915
Résultat de l'exercice	339 770	184 912
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 100 598	810 828
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	415 644	481 299
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	415 644	481 299
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	70 000	158 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 196	9 814
Personnel	2 150	13 902
Organismes sociaux	13 087	17 705
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 736	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 438	7 524
Autres dettes fiscales et sociales	3 941	5 774
Dettes fiscales et sociales	30 352	44 906
TOTAL DETTES	528 192	694 748
TOTAL PASSIF	1 628 790	1 505 576

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Compte de Résultat**

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	446 046	441 996	4 050	0,92
Autres produits	2 280	4 491	-2 211	-49,24
Total	448 326	446 487	1 839	0,41
CONSOMMATION MISES &				
Autres achats & charges externes	32 946	23 948	8 997	37,57
Total	32 946	23 948	8 997	37,57
MARGE SUR MISES & MAT	415 380	422 538	-7 158	-1,69
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 384	4 117	267	6,50
Salaires et Traitements	254 987	263 510	-8 524	-3,23
Charges sociales	93 184	96 657	-3 473	-3,59
Amortissements et provisions	2 871	2 351	520	22,12
Autres charges	19	20	-1	-4,57
Total	355 445	366 655	-11 211	-3,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 935	55 883	4 052	7,25
Produits financiers	300 000	150 000	150 000	100,00
Charges financières	8 340	11 646	-3 305	-28,38
Résultat financier	-291 660	138 354	153 305	110,81
RESULTAT COURANT	351 595	194 237	157 357	81,01
Produits exceptionnels	1 586	2 791	-1 205	-43,17
Charges exceptionnelles	563	2 801	-2 238	-79,91
Résultat exceptionnel	1 023	-10	1 033	NS
Impôts sur les bénéfices	12 848	9 315	3 533	37,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	350 770	183 912	164 858	83,75

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 628 790 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 339 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 437	9 849	1 069	22 217
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 437	9 849	1 069	22 217
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 230 000	300 000		1 530 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 500			20 500
Immobilisations financières	1 250 500	300 000		1 550 500
ACTIF IMMOBILISE	1 263 937	309 849	1 069	1 572 717

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 849	300 000	309 849
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 849	300 000	309 849
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 069		1 069
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 069		1 069

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan****Immobilisations financières**

En date du 29 novembre 2022, la société DOOWIE INVEST a pris une participation dans la société ACS'ES.
5000 actions pour une valeur totale de 300KE ont été acquises; ce qui représente 9.091% du capital d'ACS'ES.

Liste des filiales et participations**Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	51 832	100,00	19 966
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 242 534	100,00	993 384
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			300 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 394	2 871	506	7 758
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 394	2 871	506	7 758
ACTIF IMMOBILISE	5 394	2 871	506	7 758

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 500		20 500
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 045	2 045	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 357	1 357	
Total	23 902	3 402	20 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 528 192 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	415 644	137 565	278 079	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 196	12 196		
Dettes fiscales et sociales	30 352	30 352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) (Dont envers les associés)	70 000	70 000		
Produits constatés d'avance				
Total	528 192	250 113	278 079	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	365 271			
(**) Dont envers les associés	70 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 70 000 euros.

L'emprunt de 654K€ conclu en mai 2017 auprès du Crédit Agricole a fait l'objet d'un remboursement anticipé en avril 2022.

Un nouvel emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole en novembre 2022 pour un montant de 300K€.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	7 938
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	349
Dettes provis. pr congés à payer	2 150
Charges sociales s/congés à payer	664
Etat Charge à Payer TA	239
Total	11 340

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 357		
Total	1 357		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 700 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	300 000	150 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	300 000	150 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	8 340	11 646
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	8 340	11 646
Résultat financier	291 660	138 354

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 390 000 euros.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de Mr LAMBOURG, pour l'emprunt contracté auprès du CA de 300K€	390 000
Avals et cautions	390 000
Garantie Fonds National de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	42 000
Garantie Fonds Régional de Garantie à hauteur de 35% de l'encours de l'emprunt BPI de 400K€	42 000
Autres engagements reçus	84 000
Total	474 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	390 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL